

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2015

Présents : Bruno JACQUETIN – Michèle HARANG – Marie-Hélène BONNEL – Christian CASSULO – Jean-Luc COURET – Pierre-François CHAUT – Claude FERRARI

Absents excusés : Geneviève DAMON, donne pouvoir à Claude FERRARI
Marie-Laure JOURDY, donne pouvoir à Christian CASSULO
Bernadette MANDON, donne pouvoir à Michèle HARANG
Loïc FAUVET, donne pouvoir à Bruno JACQUETIN

Secrétaire de séance : Michèle HARANG

Ouverture de la séance : 19h50

1 – Délibérations de la séance

- a. Délibération portant sur la régularisation des domanialités d'une partie du domaine public de la RD 102, suite à l'aménagement de cette route il y a quelques années. Un transfert de propriété peut-être réglé par la procédure de cession de domaine public prévue à l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Le Conseil Municipal se prononce sur cette régularisation sous conditions : de la réalisation, dans un délai concerté, de la réfection par le Conseil Général des chaussées situées sur la partie droite de la route RD 102 en direction du col et en excluant de cette régularisation le « délaissé » situé à gauche de la chaussée en montant au col.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- b. Délibération portant sur l'acquisition de logiciels et matériels informatiques pour la bibliothèque et la mairie, avec demande de subvention parlementaire et demande de subvention au Conseil Général.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- c. Délibération pour approbation des travaux de mise en conformité et sécurité électrique. Demande de subvention au Conseil Général.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- d. Délibération approuvant la création d'une plateforme et d'un parking attenants à la mairie. Demande de subvention au Conseil Général.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- e. Délibération approuvant l'utilisation de l'espace disponible de la grange, en partie déjà utilisée par la chaufferie, pour y garer le tracteur communal et y entreposer divers matériels appartenant à la commune. Réalisation de travaux de maçonnerie pour agrandir la porte d'entrée côté nord. Demande de subvention au Conseil Général.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

f. Délibération approuvant les travaux de réfection du mur en pierre, sous l'actuel parking de la mairie, le long de la D 44. Demande de subvention au Conseil Général.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

g. Délibération décidant de l'heure de l'extinction totale des éclairages de la commune (trame noire) et de la date de prise d'effet.

Sur proposition du Conseil Municipal, l'extinction totale s'effectuera de 23h00 à 6h00. La date de prise d'effet est fixée au dimanche 29 mars 2015.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

h. Délibération donnant avis sur le PLUI de la communauté de communes de la vallée de l'Ance conformément à l'article L123-9 du Code de l'Urbanisme.

→ **Avis favorable à l'unanimité.**

i. Délibération approuvant la convention pour l'assistance technique en matière de voirie communale proposée par le Conseil Général.

→ **Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 10**

2 - Informations et questions diverses

- **Test psychométrique** → la commune de St Romain-le-Puy nous a contacté pour solliciter notre participation financière à l'acquisition de la nouvelle version du test psychométrique de Wechsler utilisé pour l'examen des élèves suivis par le psychologue scolaire du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). Cette demande sera transmise au SICHAGU.
- **Cité Nouvelle** → après de nombreuses tentatives infructueuses nous avons pu rencontrer les représentants de Cité Nouvelle. Nos interlocuteurs ne sont en place que depuis quelques mois ... Ils nous ont assuré faire évoluer les règles du conventionnement en vigueur afin que les appartements puissent être rapidement occupés.
- **Un point est fait sur l'avancement du site Web de la commune** → les membres de la commission se réunissent régulièrement et produisent beaucoup. La commune aura son site pour la rentrée de septembre !
- **Réaménagement des locaux de l'école et de la bibliothèque** → Bons résultats. Finitions en cours. Remerciements appuyés du maire à tous les participants.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire

